

St-Paul Lez Durance, le 1^{er} juillet 2013

DoP : Déclaration de performances de la gamme des isolants multicouches réflecteurs

Madame, Monsieur,

Le RPC (Règlement Produit Construction) de l'UE est applicable au 1^{er} juillet 2013 et concerne tous les produits de construction couverts par une norme harmonisée ou conformes à une évaluation technique européenne.

Sachant que la famille des isolants multicouches réflecteurs n'est couverte par aucune norme européenne harmonisée, ni évaluation technique, elle n'est pas concernée par cette obligation.

Par contre, vous trouverez sur nos sites, rubrique téléchargement,

- www.valtech-isolation.com

et

- www.valnat-isolation.com,

les **DoP des produits suivants** :

- écrans intérieurs et extérieurs
- isolants naturels à base de fibres végétales Magripol

Restant à votre écoute et vous remerciant de votre confiance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.

Eric VALOIS

Président

